

## Surveillance du Maintien de la Santé

Ce document est une ressource pour les professionnels de santé, les participants, les tuteurs et/ou les membres de la famille afin de comprendre les modalités, les qualifications et les conditions requises pour agir en tant que prestataire de soins de santé (SSM).

Le SSM consiste à surveiller la santé personnelle et à recueillir des données médicales afin d'améliorer la prise en charge, les soins et le soutien des maladies chroniques. Ce service est fourni au moyen de technologies de communication électronique qui surveillent à distance les signes vitaux, les données biométriques ou les données subjectives d'un participant. Les participants bénéficiant du SSM doivent être sous la supervision d'un médecin traitant, d'un assistant médical (AM) ou d'une infirmière autorisée en pratique avancée (IAPA).

### Participants

Les participants inscrits au HMM doivent :

- A. Souffrir d'une ou plusieurs maladies chroniques (telles que l'hypertension ou le diabète) ;
- B. Être à risque de détérioration de la santé ou de complications ;
- C. Consentir à la participation et comprendre le but de la surveillance ; et
- D. Être disposés à respecter le calendrier de surveillance et à répondre au suivi du prestataire.

### Fonctionnement

- A. Le participant et/ou son tuteur, ainsi que le professionnel de santé prescripteur, demandent le HMM.
- B. Le coordinateur de services (CS) fournit la liste des prestataires de soins inscrits à Medicaid ou les informations nécessaires pour s'inscrire.
- C. Le professionnel de santé crée un compte auprès du prestataire Medicaid sélectionné pour recevoir les données du participant.
- D. Le participant utilisera des appareils tels que des tensiomètres, des glucomètres ou des dispositifs portables pour recueillir ses propres données de santé.
- E. Ces données sont transmises au professionnel de santé via des connexions sécurisées.
- F. Ce dernier les examine pour évaluer l'état du patient, apporter les ajustements nécessaires au plan de traitement et fournir un retour d'information au participant et/ou à son tuteur.

Contactez votre CS pour plus d'informations.